



République Française

Département COTES D'ARMOR

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 25 septembre 2026

Nombre de membres :

En exercice : 11
Présent : 10
Nombre de suffrage : 11

Date d'affichage :

28/09/2026

**Convocation envoyée par voie
dématérialisée:**

16/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, maire.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD, Pierre GUEGUEN

Absente excusée: Lucie MERCIER

Procuration : Lucie MERCIER donne pouvoir à Michel MAHE

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_53 Décision modificative n°1 Budget communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il convient de modifier le budget suite aux travaux du boulodrome, l'achat d'une nouvelle débroussailleuse et le panneau d'affichage.

Investissement:

238 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 4200 €
2157 Matériel et outillage technique	+ 700 €
2113 Terrains aménagés autres que voirie	+1000 €
2188 Autres	+2500 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent la décision modificative.

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Michel MAHE



Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC

